

QUALIFICATION « AIDE-MONITEUR »

Le jeune plongeur possède une certaine expérience en matière de plongée et manifeste une aptitude à aider les autres plongeurs moins expérimentés.
Le plongeur d'or est requis.

Il apporte, exclusivement sous le contrôle de son moniteur, une aide efficace aux autres plongeurs et joue comme un relais du moniteur auprès des jeunes.

Cette qualification ne confère aucune autonomie au jeune en matière d'enseignement : elle est exclusivement mise en œuvre sous la responsabilité du moniteur qui en délimite le champ d'application.

Il n'y a pas de cadre particulier (milieu naturel ou artificiel) pour valider cette qualification.

Connaissances, savoir-faire et savoir-être	Commentaires et limites	Critères de réalisation
Préparation du matériel.	Le jeune apporte son aide aux autres plongeurs dans le cadre de leur préparation matérielle et plus généralement dans la mise en œuvre d'une séance.	L'aide moniteur est associé à la préparation du matériel. Il s'implique dans la préparation : le moniteur peut lui demander d'apporter son aide dans la réalisation de toutes tâches liées au matériel.
Préparation de la plongée.	Le jeune apporte son aide aux autres plongeurs dans le cadre de leur préparation de la plongée.	Sur consigne du moniteur, il rappelle l'ordre d'équipement, relève les éventuelles difficultés des plongeurs, apporte son aide et signale les problèmes à son moniteur.
Déroulement d'une plongée ou d'une séance. Respect et suivi des consignes du moniteur.	L'aide moniteur est un relais des consignes du moniteur.	Il joue un rôle structurant dans la palanquée en « fermant » cette dernière (serre-file). Il signale les problèmes et apporte son soutien à ses coéquipiers.
Mise à l'eau et sortie.	L'aide moniteur est un relais des consignes du moniteur.	L'aide moniteur agit conformément aux directives du moniteur et apporte son soutien à ses coéquipiers.
Assistance au déséquipement des coéquipiers.	Le jeune apporte son aide aux autres plongeurs dans le cadre de leur déséquipement (ordre, organisation, préparation de la plongée suivante).	Sur consigne du moniteur, il aide les autres plongeurs, relève les éventuelles difficultés des plongeurs, apporte son aide et signale les problèmes à son moniteur.
Après plongée. Entretien du matériel.	Le jeune apporte son aide aux autres plongeurs et participe aux tâches liées au matériel.	L'aide moniteur est associé au rangement du matériel. Il s'implique à bon escient dans l'organisation : le moniteur peut lui demander d'apporter son aide dans l'après plongée.